

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**Séance du 20 novembre 2023****DÉLIBÉRATION n°2023-99**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 20 novembre 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 10 novembre 2023.

**Point de l'ordre du jour :**

5.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 octobre 2023 - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 octobre 2023,

**Exposé de la décision :**

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 octobre 2023 relatives à la pédagogie.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 octobre 2023 relatives à la pédagogie conformément à l'avis joint à la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 36</b>	<b>DÉCOMPTE DE VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 36</b>	Abstentions : 0
<b>Quorum : 18</b>	Votants : 30
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 5	<b>Votes exprimés : 30</b>
<b>Total des membres présents et représentés : 30</b>	<b>Majorité requise : 16</b>
	<b>Pour : 30</b>
	<b>Contre : 0</b>

**Pièces jointes :**

- avis de la CFVU et pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

## EXERCICE 2023

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**Séance du 19 octobre 2023****AVIS n°CFVU/2023-018**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 19 octobre 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 12 octobre 2023.

**Point de l'ordre du jour :****2. Pédagogie**

- 2.1. Créations de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU) : 1ère campagne
- 2.2. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E - modification
- 2.4. IUT de Tours
  - 2.4.1. Règlement intérieur 2023/2024 du SEFCA à l'usage des stagiaires du Service de Formation Continue et d'Alternance de l'IUT de Tours – **retiré de l'ordre du jour**
- 2.5. Procédure réorientation fin de premier semestre 2023/2024

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

**2.1 Créations de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU) : 1ère campagne****Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création par l'UFR de Médecine du diplôme interuniversitaire (DIU) « Autisme et Troubles du Neurodéveloppement : à tous les âges de la vie ». Ce dossier a fait l'objet d'une expertise par deux membres élus de la cfvu qui a été exposée en séance. L'expertise donne un avis favorable à cette création.

La demande de dossier de création figure en pièce jointe.

**Propositions d'avis soumis à la commission :**

Avis favorable de la commission sur la création du diplôme interuniversitaire (DIU) « Autisme et Troubles du Neurodéveloppement : à tous les âges de la vie ».

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 23
Abstention : 0
Votes Exprimés : 23
<b>Pour</b> : 23
Contre : 0

## 2.2. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E - modification

### Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications demandées par les UFR Arts et Sciences Humaines et Droit, Économie et Sciences Sociales concernant les filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

Le détail des diplômes concernés par ces exigences est fourni en pièce jointe.

### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications demandées par les UFR Arts et Sciences Humaines et Droit, Économie et Sciences Sociales concernant les filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

	Nombre de membres constituant la Commission : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
	Votes Exprimés : 23 <b>Pour</b> : 23 Contre : 0

## 2.5. Procédure réorientation fin de premier semestre 2023/2024

### Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la procédure de réorientation en fin de premier semestre pour l'année universitaire 2023-2024.

La procédure est fournie en pièce jointe.

### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la procédure de réorientation en fin de premier semestre pour l'année universitaire 2023-2024.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

	Nombre de membres constituant la Commission : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
	Votes Exprimés : 23 <b>Pour</b> : 23 Contre : 0

Fait à Tours, le 6 novembre 2023,

La Présidente du Conseil  
académique



Sylvie HUMBERT-MOUGIN

## I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande

Création

Type de diplôme

Diplôme-inter-universitaire

Intitulé

### AUTISME ET TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

*Comprendre la trajectoire de développement typique et atypique et l'accompagner (de la clinique à la thérapeutique et l'accompagnement)*

Composante porteuse

UFR Médecine

Composante associée le cas échéant

Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Nantes Université
- 2 Université d'Angers
- 3 Université Rennes 2
- 4 Université de Bretagne Occidentale

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Frédérique BONNET-BRILHAULT (Tours)	02 47 47 94 12	frederique.brilhault@univ-tours.fr
2	Fanny Gollier-Briant (Nantes)		
3	Elise Riquin (Angers)		
4	Nathalie Lavenne (Brest)		
5	Sandrine Lesourn-Bisssaoui (Rennes)		

Diplôme ouvert en

- |                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Formation initiale en présentiel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Formation initiale en distanciel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Formation continue en présentiel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Formation continue en distanciel | <input checked="" type="checkbox"/> |

Gestion

Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+3

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Les cinq universités se répartissent les enseignements dans chaque module théorique dont les intervenants sont experts dans le thème abordé.

## II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Evolution du DU de Tours sur l'Autisme basé sur une expertise clinique et de recherche de plus de 50 ans vers un DIU associant l'ensemble des Universités du Grand Ouest dans le cadre de la fédération Hospitalo-Universitaire Exact. Ce diplôme permettra d'offrir à tous les acteurs du territoire du Grand Ouest mais également national, une formation complète sur l'Autisme et les Troubles du NeuroDéveloppement à tous les âges de la vie et destinée à l'ensemble des professionnels intervenants dans le soin et l'accompagnement (médecins, psychologues, paramédicaux, enseignants spécialisés...). Il s'agit de la première et unique formation de ce type proposée par l'ensemble des acteurs du Grand Ouest et fédérant des expertises pluridisciplinaires.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître le développement typique à tous les âges de la vie ;
- Comprendre les processus à l'origine de la diversité des trajectoires développementales ;
- Connaître la clinique de l'Autisme et des Troubles du NeuroDéveloppement (TND), de l'enfance à l'âge adulte ;
- Comprendre la démarche diagnostique (positif, différentiels, comorbidités) approche fonctionnelle ;
- Intégrer dans la démarche clinique le partenariat avec les personnes concernées et leurs aidants ;
- Connaître les dispositifs existants et identifier les ressources du réseau.

### Compétences attendues :

- Savoir repérer un trouble du spectre de l'autisme ;
- Savoir repérer un autre trouble du neurodéveloppement à tous les âges de la vie ;
- Savoir appliquer les principes d'applications des outils d'évaluations cliniques ;
- Concevoir ou participer à la conception d'un projet personnalisé et coordonné d'interventions (rééducatif, éducatif, thérapeutique) et d'accompagnement avec les personnes concernées et leurs aidants.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

### Objectifs professionnels :

Pouvoir implémenter dans sa pratique et selon sa formation initiale les connaissances acquises pendant le DIU pour améliorer la prise en charge globale des TSA et TND (repérage, diagnostic, coordination d'interventions...).

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

L'objectif est d'améliorer leurs pratiques au sein de leur établissement.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

- Centre Universitaire de Pédopsychiatrie du CHRU de Tours,
- Centre de documentation du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire.B62

Effectifs attendus

Capacité minimale :	11 (Tours)	dont 1 étudiant
Capacité maximale :	22 (Tours)	dont 2 étudiants

Conditions d'inscription

Formation continue : professions médicales (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres...), médecins étrangers, psychologues, professionnels paramédicaux (orthophonistes, infirmières, psychomotriciennes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...) et enseignants spécialisés intervenant dans le champ des TSA.

Formation initiale : internes en médecine.

Toute inscription doit recueillir l'aval des responsables pédagogiques.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'Université de Tours.
- Sur Dossier : éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes. Toute inscription doit recueillir l'aval des responsables pédagogiques.

Déroulement de la formation :

La formation comprend 120 heures d'enseignement en présentiel et distanciel (visioconférences) réparties en apports théoriques, apports vidéo et illustrations cliniques et retour d'expériences et organisée en 6 modules de trois jours.

Quatre modules se dérouleront tous les ans à Tours et les deux autres modules seront organisés à tour de rôle par une université partenaire (ex année universitaire 2024-2025 : université Rennes 2).

Conditions de délivrance du diplôme

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens,

- Assiduité aux 2 visites de découverte de Centres obligatoires,

- Autorisation de soutenance signée par le directeur de mémoire,

- un examen terminal écrit sous forme d'une production de mémoire de fin d'année,

- un examen terminal oral sous forme d'une soutenance de mémoire devant un jury,

- un examen terminal oral sous forme de questions sur des situations cliniques en tenant compte de la formation initiale de l'appenant.

Pour être admis, l'étudiant ou le stagiaire doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

### III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 3 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire :	<input checked="" type="checkbox"/>		

## IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

<b>UFR :</b>	UFR Médecine	<b>Filière :</b>	Psychiatrie
<b>Diplôme :</b>	<b>DU AUTISME ET TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT : DE L'ENFANT À TOUS LES ÂGES DE LA VIE</b>	<b>Nom du responsable :</b>	<b>F BONNET-BRILHAULT</b>

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*		
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
<b>Module 1 : Introduction - Epistémologie - Psychophysio</b>										
Tours	Accueil - Présentation Formation Nosographie du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et des Troubles du NeuroDéveloppement (TND) Epistémologie - Normal/Neurodiversité Développement Environnement Culture Enfant - Ados (approche psychophysio) Brain Architecture Game Adulte - Personne âgée Visite du Centre ExAC-T Cascades neurodéveloppement et modèles psychophysio Différents niveaux diagnostiques Différentes formes cliniques du TSA + comorbidités		<b>18</b>	<b>2,5</b>		<b>QP</b>				
<b>Module 2 : Clinique des TND</b>										
Tours	Clinique TDAH - Enfant Clinique TDAH - Adolescent/Adulte Clinique des TND - TC TM TSApp DI Lancement Mémoires TND Complexes Clinique TSA : Dépistage / signes précoces + vidéo Clinique TSA chez l'adulte : diagnostic positif/évolutif / vieillissement Enfants/Adolescents Diagnostics Comorbidités/Différentiels Enfants/Ados Diagnostics Comorbidités/Différentiels (anxio-thym-trauma) Adultes Diagnostics Comorbidités/Différentiels/atelier		<b>19</b>	<b>1</b>		<b>QP</b>				
<b>Module 3 : Démarche diagnostique globale</b>										
Tours	Examen pédopsychiatrique de l'enfant et de l'adolescent ADI-R ADOS-2 Atelier ECA-2 / EC2-R + vidéo Examen adolescent/adulte Evaluation somatique + nutrition Pathologies génétiques associées Neuropédiatrie Atelier mémoire + Présentation orale Evaluations psychologiques Enfants/Adolescents Evaluations psychologiques Adultes/Personnes âgées Evaluation orthophonique Enfants/Adolescents/Adultes (+ vidéo)		<b>3,5</b>	<b>15,5</b>		<b>QP</b>				
<b>Module 4 : De l'évaluation à l'intervention individualisée 1/2</b>										
Tours	Evaluation Ergothérapie Enfants/Adultes Evaluation Psychomotricité Enfants/Adultes Principes d'une intervention individualisée et coordonnée Interventions précoces Thérapie d'Echange et de Développement (TED) (vidéo) Atelier thérapies corporelles psychomotricité Rééducation orthophonique Atelier gestion des comportements problème Douleur et accès aux soins adultes Groupes habilités sociaux + Remédiation cognitive (enfant + adulte)			<b>20,5</b>		<b>QP</b>				

**Module 5 : De l'évaluation à l'intervention individualisée 2/2**

Autres universités du grand ouest	Groupes psychoéducatifs d'accompagnement parental	2	18	QP				
	Vie affective et sexuelle							
	Qualité de vie et autodétermination							
	Pharmacologie Enfants/cas pratiques							
	Pharmacologie Adultes / cas pratiques							
	Handibloc - Douleur							
	Interventions précoces Denver (vidéo)							
	TCCE + éducation structurée + communications alternatives)							
TND et nouvelles technologies - Revue et exemples								

**Module 6 : Vers l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle**

Autres universités du grand ouest	Maltraitance et TND	2	18	QP				
	Protection de l'Enfance							
	Accompagnement socio-administratif enfants/adultes							
	De l'inclusion scolaire à l'emploi							
	Loisirs et culture / Sport							
	Médiations animales							
	Vers un logement autonome							
	Place des familles							
Témoignages vidéo (service fac, etc.)								

**Evaluation**

	Rédaction de mémoire (écrit)	1				ET	ET	ET	ET
	Soutenance de mémoire (oral)					E	E	E	E
	Situations cliniques (oral)					O	O	O	O

<b>Durée totale de la formation</b> 120h/étud CM+TD+TP		44,5	75,5	0	Préciser : CC : contrôle continu
<b>120</b>					



**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr. F BONNET-BRILHAULT	Titulaire	PUPH - Chef de service du Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour	UFR Médecine	frederique.brilhault@univ-tours.fr
Dr. E HOUY-DURAND	Vacataire	PH psychiatre - CHRU de Tours (Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de Jour – Centre de Ressources Autisme)		e.houy-durand@chu-tours.fr
Dr. M JEANNE	Vacataire	Médecin en génétique - CHRU de Tours		mederic.jeanne@univ-tours.fr
Dr. U. FERRER-CATALA	Vacataire	Pédopsychiatre - CHRU de Tours		u.ferrercatala@chu-tours.fr
S MOREL-KOHLMEYER	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours		s.kohlmeyer@chu-tours.fr
Dr. J BALESTRA	Vacataire	Pédiatre - CHRU de Tours		j.balestra@chu-tours.fr
M BOUILLOT	Vacataire	Infirmière - CHRU de Tours		m.bouillot@chu-tours.fr
Pr. P THOMAS-CASTELNAU	Titulaire	PUPH - Chef de service de neuropédiatrie	UFR Médecine	castelnaud@univ-tours.fr
R BLANC	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours		r.blanc@chu-tours.fr
E ROUL	Vacataire	Ergothérapeute - CRA - CHRU de Tours		e.roul@chu-tours.fr
A VACHAUD	Vacataire	Psychomotricienne - CHRU de Tours		a.vachaud@chu-tours.fr
C GILARD	Vacataire	Psychomotricienne - CHRU de Tours		c.gilard@chu-tours.fr
S BOUCHER-BONHEUR	Vacataire	Orthophoniste - CHRU de Tours		s.boucherbonheur@chu-tours.fr
Dr. S RECORDON-GABORIAUD	Vacataire	Docteur en psychologie - Directrice ADAPEI86		sgaboriaud@apajh86.com
J ECH-CHOUIKH	Vacataire	Psychologue - CHRU de Tours		j.allard-ech-chouikh@chu-tours.fr
P RABATE	Vacataire	Cadre socio-éducatif - CHRU de Tours		p.rabate@chu-tours.fr
Dr. M GUIDOTTI	Vacataire	Pédopsychiatre - CHRU de Tours		marco.guidotti@uni-tours.fr
Dr. J MALVY	Vacataire	PH pédopsychiatre - CHRU de Tours		j.malvy@chu-tours.fr
M LEITAO	Vacataire	Infirmière - CHRU de Tours		m.leitao@chu-tours.fr
P DANSART	Vacataire	Orthophoniste - CHRU de Tours		p.dansart@chu-tours.fr
H. ZOPPE	Vacataire	Chef de clinique Assistant - Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour - CHRU de Tours		h.zoppe@univ-tours.fr
T. GARGOT	Titulaire	MCU - Centre Universitaire de Pédopsychiatrie de jour - CHRU de Tours	UFR Médecine	t.gargot@univ-tours.fr

## VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0

## VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	<b>DIU Autisme et Troubles du NeuroDéveloppement : de l'enfant à tous les âges de la vie</b>	Tarif Normal FC	
			<b>1 950 €</b>
		Nbre stagiaires	<b>10</b>
		Nbre total stagiaires	<b>#REF!</b>
		Tarif moyen	<b>#REF!</b>
		Formation sur une année complète (oui/non)	non
		Formation <u>exclusivement</u> hors des locaux de l'UT (oui/non)	non

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

**#REF!**

### COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	6,5 h	290 €/h	1 885 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	6,0 h	59 €/h	354 €
- Vacataires fonctionnaires	67,5 h	41 €/h	2 768 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			<b>1 221 €</b>
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>80,0 h</b>	<b>78 €/h</b>	<b>6 227,50 €</b>

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires	10,5 h	41 €/h	431 €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>			<b>430,50 €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	40,0 h	
- autre, précisez		
<b>TOTAL</b>	<b>40,0 h</b>	<b>Coût total des heures de formation pour l'UT</b>

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	120 h	6 658,00 €
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	91 h	
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	131 h	

## COÛTS SPECIFIQUES

Kit pedagogique	100 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	300 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	1 500 €
Reversement partenaire	
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>2 400 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>		<b>9 058 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>

## COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

## COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	424,22 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 045,22 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	535,68 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>2 005,12 €</b>

## COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	5 275,33 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	3 250,75 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	379,08 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 363,17 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>8 905,16 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>10 910,27 €</b>
------------------------------------	------------	--------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>		<b>19 968,27 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>

## Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	#REF!
dont coûts directs	#REF!
dont coûts indirects	#REF!
Coût complets de l'heure de formation	166,40 €
Marge sur coûts directs	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#REF!
Tarifcation minimum	#REF!

## VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

**DU AUTISME ET TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT :  
DE L'ENFANT À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

<b>Gestion par le service Formation continue</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	1 950,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	450,00 €
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

### Information tarifs droits de base en FI

**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€)  
en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

## IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

--

## X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	02/10/2023	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	19/10/2023	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	10/11/2023	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	20/11/2023	Sélectionner...

## Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

L'exigence d'un niveau de langue « Supérieur » (500 points minimum) ne s'applique pas aux étudiants diplômés du Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour les Étudiants Étrangers de l'Université de Tours.

### SOUS RESERVE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE

Les étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées, ci-dessous, par type de diplôme.

Type de diplôme	Date limite IA
BUT	30 septembre 2024
PASS - L.AS	05 septembre 2024
Licence	30 septembre 2024
Licence professionnelle	13 septembre 2024
Master	30 septembre 2024
Master internationaux EPU	21 octobre 2024
Ingénieurs	30 septembre 2024

Tableau de correspondance entre la note du TCF et le niveau CECRL

Niveau	Note du TCF	Niveau CECRL
Élémentaire	De 100 à 199	A1 acquis
Élémentaire avancé	De 200 à 299	A2 acquis
Intermédiaire	De 300 à 399	B1 acquis
Intermédiaire avancé	De 400 à 499	B2 acquis
Supérieur	De 500 à 599	C1 acquis
Supérieur avancé	De 600 à 699	C2 acquis

**Licence :** « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)

**Master :** « Supérieur » (500 points minimum)

**Master dispensé en langue étrangère :** « Intermédiaire » (300 points minimum)

Ouvert O/N	
OUI	1 <sup>ère</sup> année des études de santé PASS : « Supérieur » (500 points minimum)

## UFR Arts et Sciences Humaines

### Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	
OUI	Histoire	1. Archéologie en L3 2. Histoire en L3
OUI	Musicologie	1. Musique et Musicologie
NON		2. Musiciens-interprètes 3. Jazz et Musiques actuelles 4. DNSPM
OUI	Philosophie	/
OUI en L1 NON en L2 et L3	Psychologie	/
OUI	Sociologie	/
OUI	Histoire et sociologie	1. Double licence histoire sociologie

### Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	1. Médiation culturelle et pratique de l'exposition 2. Histoire de l'art et études italiennes 3. Recherche et concours en histoire de l'art
OUI	Histoire	1. Histoire des sociétés urbaines 2. Histoire et cultures européennes
OUI	Musique	1. Musique et Sciences humaines 2. Musique : recherche et pratiques d'ensemble
OUI	Philosophie	1. Humanités et Politique
NON	Psychologie	1. Cognition, neurosciences et psychologie 2. Psychologie gériatrique normale et pathologique 3. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation, éducation et handicap 4. Psychopathologie et psychologie clinique 5. Psychologie du travail et des organisations



<b>NON</b>	Sciences de l'éducation	1. Stratégie et ingénierie en formation d'adultes
<b>NON</b>		2. Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation
<b>OUI</b>		3. Ingénierie pédagogique et pratique numérique
<b>NON</b>		4. Management éthique et formation en santé
<b>OUI</b>	Sociologie	1. Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie 2. Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

## CESR

### Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>OUI</b>	Histoire, Civilisation, Patrimoine	1. Renaissance 2. Alimentation : patrimoines, cultures et transitions 3. Métiers de l'Archéologie et Archéomatique 4. Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle
<b>OUI</b>	Humanités Numériques	/

# UFR Lettres, Langues

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Langues Étrangères Appliquées <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum)</b> <b>Sauf LEA Anglais –Français : Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)</b>	<u>Parcours LEA :</u> 1. LEA - Anglais/Allemand 2. LEA - Anglais/Chinois 3. LEA - Anglais/Espagnol 4. LEA - Anglais/Italien 5. LEA - Anglais/Français pour étrangers 6. Philologie <u>Parcours Droit-Langues :</u> 1. Droit-langues – anglais-allemand 2. Droit-langues – anglais-espagnol 3. Droit-langues – anglais-italien
OUI	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum)</b>	1. Anglais 2. Espagnol
OUI	Lettres <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum)</b>	/
OUI	Sciences du Langage <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum)</b>	/

## Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Arts, Lettres et Civilisations <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves</b>	1. <b>Création de projets culturels en arts du spectacle</b> 2. Lettres
OUI	Français Langue Étrangère <b>Niveau « Supérieur avancé » (600 points minimum au TCF/C2 du CECRL) dans toutes les épreuves, dont production orale (PO) et production écrite (PE) obligatoirement et explicitement attestées dans les justificatifs</b>	1. SODIQ : sociolinguistique, didactique des langues, qualitatif
NON		2. Formation DUALE enseignement du/en Français en Colombie Britannique 3. FLE/S (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies (2 parcours M2 R+Pro)
NON	Journalisme	
OUI	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales <b>Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)</b>	1. Études italiennes et Histoire de l'art-Archéologie classique (Master bi national)
	<b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves</b>	2. <b>Études culturelles</b>
OUI	Langues Étrangères Appliquées <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves</b>	1. <b>Langues, affaires, négociation interculturelle</b>
OUI	Sciences du Langage <b>Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves</b>	1. Linguistique avancée et description des langues (LADL) 2. Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)

## UFR Droit, Économie, Sciences Sociales

### Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Droit	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Droit privé <b>général en L3</b></li> <li>2. Droit public en L3</li> <li>3. <b>Droit judiciaire en L3</b></li> <li>4. <b>Droit de l'entreprise en L3</b></li> </ol>
<b>NON pour L1 et L2</b> <b>OUI pour L3</b>	Économie	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Économie d'entreprise en L3</li> <li>2. <b>Économie et finance el L3</b></li> </ol>
<b>NON pour L1 et L2</b> <b>OUI pour L3</b>	Géographie et aménagement	/
<b>NON</b>	Science politique	

### Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Droit de la Santé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Parcours droit de la santé</li> <li>2. <b>Biotechnologies et droit</b></li> </ol>
<b>OUI</b>	Droit de l'entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Droit des Affaires</li> <li>2. Droit social</li> </ol>
<b>OUI</b>	Droit de l'environnement et de l'urbanisme	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Environnement, Territoire, Paysage</li> <li>2. <b>Territoire (s) et urbanisme</b></li> </ol>
<b>OUI</b>	Droit du Patrimoine	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Droit immobilier : promotion et gestion de l'Immeuble</li> <li>2. Ingénierie patrimoniale</li> </ol>
<b>OUI</b>	Droit Européen	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Affaires européennes</b></li> <li>2. Droit-Langues</li> </ol>
<b>NON</b>		3. Franco-allemand (non ouvert aux étudiants hors UE)
<b>NON</b>	Droit privé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Droit privé fondamental</b></li> </ol>
<b>NON</b>	Justice, Procès et Procédures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conseil et contentieux</li> <li>2. Études judiciaires approfondies</li> </ol>
<b>OUI</b>	Droit Public	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Droit et gestion publique locale</li> <li>2. Juriste de droit public</li> </ol>
<b>OUI</b>	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Environnement, Territoires, Paysage</li> <li>2. <b>Territoire (s) et urbanisme</b></li> </ol>
<b>NON</b>	Économie de l'entreprise et des marchés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Economiste d'entreprise</b></li> </ol>

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Gestion	<ol style="list-style-type: none"> <li>Sciences de gestion</li> <li>International Management</li> <li>Expérience en entreprise</li> </ol>

## Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Assurance, Banque, Finance : Chargé De Clientèle	/

## Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>OUI</b>	Finance	1. Chargé d'affaires et analyste risques
	Gestion des Ressources Humaines	<ol style="list-style-type: none"> <li>Gestion des Ressources Humaines et Inclusion</li> <li>Management des ressources humaines executive</li> </ol>
	Entrepreneuriat et management de projets	<ol style="list-style-type: none"> <li>Management des PME et Entrepreneuriat</li> <li>Management des PME et Entrepreneuriat executive</li> <li>Management de la qualité et des projets</li> <li>Management de la qualité et des projets executive</li> </ol>
	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	1. Audit et pilotage de la performance
	Marketing/Vente	<ol style="list-style-type: none"> <li>parcours international ou international services marketing</li> <li>Marketing stratégique et digital</li> </ol>
<b>NON en M1</b> <b>OUI en M2</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>Management double compétence</li> <li>Ingénieur Manager</li> </ol>
<b>NON</b>		3. Recherche et Conseil en Management

# UFR Sciences, Technologies, Santé

## Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>OUI en L1/L2/L3</b> <b>NON en</b> <b>LAS1/LAS2/LAS3</b>	Chimie	/
<b>NON</b>	Sciences de la Terre et de l'environnement	/
<b>OUI en L1/L2</b> <b>NON en L3 et</b> <b>pour tout le</b> <b>parcours</b> <b>international</b> <b>NON en</b> <b>LAS1/LAS2/LAS3</b>	Sciences de la vie	/
<b>OUI en L1 et L3</b> <b>NON en L2</b>	Informatique – BLOIS	1. Sciences informatiques – Blois
<b>NON</b>	Informatique – TOURS	2. Systèmes-logiciels-sécurité (SLS) - Tours
<b>OUI en L1/L2/L3</b> <b>NON en</b> <b>LAS1/LAS2/LAS3</b>	Mathématiques	/
<b>OUI en L1/L2</b> <b>NON en L3</b>	Physique	/
<b>NON</b>	CPES	1. Science de la Transition Écologique et Sociétale
<b>OUI en L1</b>	Double Licence Physique/Chimie	
<b>OUI en L1</b> <b>NON en L2</b>	CMI	1. Technologies quantiques

## Licence Professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Productions animales	1. Durabilité et valorisation des produits de l'élevage
<b>NON</b>	Industries agroalimentaires : gestion production et valorisation	1. Analyse sensorielle et qualité

## Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Biodiversité, Écologie et Évolution	1. Plantes et société : culture durable, Paysage et Phytovalorisation M2 2. Insectes et environnement durable
<b>NON</b>	Biologie, Agrosiences	1. Durabilité et qualité dans les filières de productions animales
<b>OUI en M1</b> <b>NON en M2</b>		2. Sensoriel en innovation

<b>OUI en M1</b>	Biologie-Santé	1. <b>Biologie et imagerie multimodale</b>
<b>NON en M1</b> <b>OUI en M2</b>		2. <b>Physiopathologies et applications en santé</b>
<b>NON</b>		3. Biologie de la reproduction 4. Qualité et gestions des risques en santé 5. Cognition neurosciences et psychologie
<b>OUI</b>	<b>Sciences et génie des matériaux</b>	1. <b>Sciences des matériaux</b>
<b>OUI en M1</b> <b>NON en M2</b>	Informatique	1. <b>Data Sciences For Societal Challenges</b>
<b>NON</b>		2. <b>Web Intelligent Systems and Applications</b>
<b>OUI</b>	Mathématiques	
<b>OUI</b>	Physique Fondamentale et Applications	1. Modèles non linéaires (MNL)
<b>NON</b>		2. <b>Technologies quantiques</b>
<b>NON</b>	Sciences de l'eau	1. Hydrosystèmes et bassins versants (HBV)
<b>OUI en M1</b> <b>NON en M2</b>	Sciences du vivant	1. Biotechnologies et droit
<b>NON</b>		2. Infectiologie, Immunité, Vaccinologie et Biomédicament (I2VB)

## École polytechnique universitaire (EPU)

### Master

Ouvert O/N	Mention	Parcours
<b>OUI</b>	Mécanique	
<b>OUI</b>	Urbanisme et Aménagement / Urban And Regional Planning	1. Urbanisme et durabilité (Planning and Sustainability)
<b>NON</b>	<b>Économie sociale et solidaire</b>	1. <b>Économie circulaire</b>

## UFR Pharmacie

## DEUST

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Préparateur/technicien en pharmacie	

## Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Bio Industries et Biotechnologies	1. Contrôle et analyse des biomédicaments et biocosmétiques
<b>NON</b>	Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, Production et Valorisation	1. Formulation et contrôle qualité des cosmétiques 2. Eco Conception de matières naturelles cosmétiques
<b>NON</b>	Métiers de la santé : technologies	1. Data-manager clinique

## Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>NON</b>	Biologie-Santé	1. Qualité et gestions des risques en santé en master
<b>NON</b>	Sciences du Vivant	1. Infectious diseases and one health
<b>NON</b>		2. Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments
<b>NON</b>		3. Management des bioproductions

## UFR Médecine

### Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
<b>OUI</b>	Biologie-Santé	1. <b>Biologie et imagerie multimodale</b> en M2
<b>OUI</b>	Santé Publique	1. Prévention et promotion de la santé 2. Économie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (EGSSS)
<b>NON</b>		3. Management, éthique et éducation en santé

**IUT DE BLOIS : pas ouvert à candidatures**

**IUT DE TOURS : pas ouvert à candidatures**

## Réorientation à la fin du 1<sup>er</sup> semestre en licence 1<sup>ère</sup> année Année universitaire 2023-2024

### PUBLIC

La réorientation concerne les étudiants inscrits au 1<sup>er</sup> semestre, de l'année en cours, dans une année d'étude d'établissement supérieur français de niveau Bac+1 (*L1, BUT 1<sup>ère</sup> année, ...*).

La réorientation dans une PASS ou une LAS ou le changement d'option disciplinaire en PASS ou en LAS n'est pas autorisée.

### PROCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES

Les étudiants effectueront leur demande de réorientation sur la plate-forme eCandidat Tours entre le **20 novembre et le 4 décembre 2023**.

Les étudiants devront joindre à leur dossier de réorientation :

- Une lettre de motivation
- Le relevé de notes de baccalauréat
- Pour les étudiants ayant déjà effectué une année dans l'enseignement supérieur, le(s) relevé(s) de notes correspondant(s)
- Un justificatif d'inscription administrative en cours au premier semestre 2023/2024

### CAPACITE D'ACCUEIL

Les capacités d'accueil fixées, par le Recteur, dans le cadre de la procédure Parcoursup déterminent les capacités des années d'études pour la durée de l'année universitaire.

Certaines filières ayant atteint ces capacités d'accueil, il n'est pas possible d'appliquer une réorientation de plein droit à la fin de ce semestre.

Les filières les plus en tension pourront accueillir de nouveaux étudiants à la condition que certains de leurs étudiants quittent ces filières (*réorientation, « départ », abandon, etc.*) et ainsi libèrent des places pour l'arrivée de nouveaux étudiants.

Les autres filières pourront accueillir des étudiants en réorientation jusqu'à la limite de leur capacité d'accueil Parcoursup.

### EXAMEN DES DOSSIERS

L'arrêté du 9 avril 1997 prévoit que les demandes de réorientation à la fin du premier semestre sont examinées par des commissions d'orientation.

Il appartient au Président de l'université d'en arrêter la composition et les règles de fonctionnement avant le 31/12 après avis de la CFVU.



Il est proposé que ces commissions d'orientation soient composées, à minima :

- Du responsable de la L1 concernée,
- Du responsable de la mention de licence concernée.

Les composantes qui le souhaitent pourront élargir leurs commissions aux fonctions qu'elles jugeront utiles (*ex : direction de département*).

Les commissions d'orientation se réuniront à la fin de la campagne de réorientation.

Elles statueront sur les demandes de réorientation, sans attendre la publication des résultats de premier semestre afin de permettre aux étudiants de démarrer les cours de second semestre dans leur filière d'accueil sans retard.

Les commissions d'orientation apprécieront les dossiers à partir des critères utilisés dans le cadre de la procédure Parcoursup votée par le Conseil d'administration pour l'année universitaire en cours.

## DECISION

Les capacités d'accueil n'étant, pas en soi des motifs de refus, les commissions de réorientation qui seraient amenées à devoir refuser certains étudiants devront motiver leur refus sur les critères pédagogiques d'examens qui ont été voté dans le cadre de la procédure Parcoursup.

Les décisions seront transmises aux étudiants via la plate-forme eCandidat.

## INSCRIPTON ADMINISTRATIVE

### > Etudiant inscrit à l'Université au 1<sup>er</sup> semestre 2023/2024

Après avis favorable de la commission de réorientation et confirmation de l'acceptation de la décision par l'étudiant, le service de scolarité de la filière concernée procédera automatiquement à la modification d'inscription administrative dans APOGEE.

### > Etudiant inscrit dans un autre établissement au 1<sup>er</sup> semestre 2023/2024

Après avis favorable de la commission de réorientation et confirmation de l'acceptation de la décision, l'étudiant devra télécharger le dossier d'inscription disponible sur le site institutionnel de l'université et le transmettre à sa scolarité d'accueil qui procédera à son inscription administrative.

Les étudiants inscrits au 1<sup>er</sup> semestre dans une autre université devront, au préalable, demander le transfert de leur dossier universitaire auprès de leur université d'origine.

## VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS OBTENUS AU S1

Après publication de leurs résultats de premier semestre, les étudiants réorientés pourront transmettre, par mail, à leur scolarité d'accueil leur relevé de notes de premier semestre.

Leurs résultats seront examinés par la commission pédagogique de la filière d'accueil qui validera ou non les enseignements obtenus par l'étudiant au premier semestre.

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 9 avril 1997, tout.e étudiant.e de l'université de Tours souhaitant se réorienter au second semestre vers une formation ou une mention relevant du module 3 de son premier semestre voit les notes obtenues dans le module 3 réhaussées au coefficient correspondant à la formation d'accueil et les notes obtenues dans ce module 3 s'y substituent.